



Communiqué de la CGT des territoriaux de la ville de Béziers

En ce lundi 12 novembre 2018, Madame la Directrice générale des services a adressé à l'ensemble des Directeurs et chefs de services un étrange courriel.

En effet, selon elle, Monsieur le Maire demande que dans chaque véhicule municipal, soit déposé, derrière le pare-brise, un gilet jaune symbole de la lutte contre l'augmentation des taxes sur le carburant.

Cet envoi amène pour notre part 2 remarques essentielles :

1. Tout d'abord, **si notre DGS avait été fonctionnaire**, elle aurait sans doute rétorqué au Maire, qu'en tant qu'agent du service public, nous sommes soumis à des obligations qui figurent dans le Titre I de la loi statutaire de la Fonction publique, portant droits et obligations des fonctionnaires. Elle aurait pu indiquer au Maire que parmi ces obligations, figuraient notamment **un devoir de neutralité et une obligation de réserve**. C'est donc en toute simplicité que le Maire et sa DGS demandent aux Directeurs et aux Chefs de services **de bafouer la loi**. Pour des tenants de l'ordre, qui titraient dans le Journal de Béziers du 11 octobre « **La loi c'est la loi** » cela peut paraître assez singulier, voire cavalier. Mais peut-être qu'à l'hôtel de ville, on a décidé d'appliquer la loi que lorsqu'elle nous arrange !
2. Nous trouvons également assez fort de café, que le Maire et sa DGS puissent s'engager dans un mouvement, qui d'après ses motivations, tend à protéger les citoyens des politiques d'austérité conduites par le gouvernement.
En effet, en tant qu'employeur, **la ville de Béziers n'a jamais autant maltraités ses agents**, avec une politique d'austérité largement assumée par le Maire et sa collaboratrice :
 - Suppressions massives d'emplois,
 - Désorganisation complète des services,
 - Mise en place d'un système clientéliste qui ne profite qu'à quelques uns,
 - Gestion répressive des agents...

Face à cela, la CGT appelle l'ensemble des agents à refuser cet « ordre » manifestement illégal !

Soutenir le mouvement des « gilets jaunes » à titre individuel est une chose qui reste du domaine privé. **Ce que demande le maire et sa DGS s'appelle de l'instrumentalisation pure et simple et l'utilisation du service public à des fins partisans.**

Qu'en serait-il si ce mouvement n'était pas une mobilisation diligentée principalement par l'extrême droite ?

Pour la CGT, l'amélioration des conditions de vie repose sur la réponse immédiate aux attentes, (emplois, salaires, retraite, protection sociale, égalité homme-femme...) et sur une prise de conscience des salariés, des privés d'emplois et des retraités de la nécessité de se mettre en lutte, de réfléchir, d'analyser le fonctionnement concret du système capitaliste et ses diverses évolutions ou variantes.

Il s'agit de se confronter, d'élaborer collectivement des revendications et des stratégies d'action pour le dépasser.

Cette démarche est émancipatrice, mais moins simple que de faire quelques clics pour partager une vidéo sans même vérifier ce qu'il y a derrière.